

Insee Conjoncture

Ile-de-France



N° 10

Mai 2016

Le bilan économique

L'activité économique francilienne s'améliore en 2015

Dossier réalisé en partenariat avec :

[Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision pour les CAF d'Ile-de-France \(CTRAD\)](#)

Danie Chemineau, Delphine Guérin
101, rue Nationale, 75013 Paris
www.caf.fr

[Fonds CMU](#)

Stéphane Runfola
Tour Onyx - 10, rue Vandrezanne, 75013 Paris
www.cmu.fr

[Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi \(Direccte\)](#)

Athémane Dahmouh
19, rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers
www.direccte.gouv.fr

[Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France \(DRIEA\)](#)

Philippe Monier
21-23, rue Miollis, 75732 Paris cedex 15
www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

[Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France \(Driaaf\)](#)

Fabienne Lombard, Annie Kirthichandra
18, avenue Carnot, 94234 Cachan cedex
www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

[Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France \(CRT Paris Ile-de-France\)](#)

Aurélian Catana
11, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris
www.visitparisregion.com

[Contributions Insee](#)

Boubacar Diallo, Séverine Kolodziej, Martine Mounoury

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Avant-propos

L'année économique 2015

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents.

En France, dans le mouvement européen, l'économie continue d'accélérer en 2015. La croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume pour l'année 2015 est estimée à + 1,3 % contre + 0,6 % en 2014. Dans le sillage du pouvoir d'achat, la consommation des ménages progresse en moyenne sur l'année de 1,5 % après + 0,7 %. Le pouvoir d'achat des ménages a de nouveau augmenté de 1,6 % après + 0,7 % en 2014 et une baisse de 0,4 % en 2013. L'emploi salarié marchand non agricole progresse de 102 000 sur l'ensemble de l'année 2015. Cette reprise est portée notamment par l'emploi intérimaire. En moyenne annuelle, le taux de chômage baisse de 0,1 point en 2015 en France métropolitaine.

En Ile-de-France, l'activité économique s'améliore en 2015. En un an, la croissance de l'emploi de 0,8 % est portée par le secteur tertiaire y compris l'intérim. Le taux de chômage a diminué au quatrième trimestre de 0,2 point pour s'établir à 8,8 % de la population active. En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi a de nouveau augmenté, mais moins rapidement que l'année précédente. Fin 2015, presque 144 000 entreprises ont été créées depuis le début de l'année, ce qui est en légère hausse (+ 1,3 %) par rapport à l'année précédente. Au cours de la même période, le nombre de défaillances d'entreprises s'accroît de 8,7 %, retrouvant ainsi un niveau équivalent à 2009. En 2015, les autorisations de construction de logements sont en hausse de 12,4 % et le nombre de logements dont la construction a commencé a augmenté de 20,5 % par rapport à 2014. En termes de nuitées, l'activité hôtelière en Ile-de-France a légèrement diminué en 2015 (- 0,6 %) en raison des attentats de novembre.

Ce bilan de l'année économique 2015 n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organismes partenaires de l'Insee, qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses. Qu'ils en soient ici remerciés. Bien entendu, toute critique ou suggestion sera accueillie avec la plus grande attention afin d'améliorer les éditions ultérieures.

La directrice régionale



Marie-Christine Parent

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale	6
L'activité économique francilienne s'améliore en 2015	
Cadrage national	7
L'économie française accélère en 2015	
Emploi	8
L'emploi progresse de nouveau en Ile-de-France en 2015	
Chômage	10
Un marché du travail francilien qui peine à redémarrer	
Démographie des entreprises	12
Hausse plus modérée des créations d'entreprises en Ile-de-France en 2015	
Agriculture	14
Grandes cultures franciliennes : de bonnes récoltes de céréales à paille et des prix à la baisse	
Construction	16
Reprise de la construction et de la commercialisation de logements neufs en Ile-de-France	
Tourisme	18
La fréquentation touristique francilienne ébranlée par les attentats en 2015	
Transport	20
Rebond des immatriculations et progression du trafic aérien en Ile-de-France	
Bilan social	22
Une hausse plus modérée du nombre de bénéficiaires du RSA et de la CMU-C en Ile-de-France	
Définitions	24

Synthèse régionale

L'activité économique francilienne s'améliore en 2015

Séverine Kolodziej, Insee Ile-de-France, Service études et diffusion

Dans un contexte économique plus favorable en France et dans la zone euro, l'économie francilienne connaît une petite embellie en 2015.

Progression de l'emploi francilien

L'emploi salarié francilien des secteurs marchands augmente de 0,8 % en 2015 par rapport à 2014, soit l'équivalent de 31 000 créations nettes (+ 0,5 % en France métropolitaine) (figure 1). Cette évolution s'explique par la bonne tenue du secteur tertiaire marchand (hors intérim) dont les effectifs sont en hausse de 1,1 %, tirés notamment par les services aux entreprises. Le secteur de l'intérim se redresse nettement en 2015 (+ 7,1 %, soit 5 900 postes supplémentaires) après une année 2014 en baisse. En Ile-de-France, comme au niveau national, les effectifs salariés diminuent dans les secteurs de la construction et de l'industrie.

Dans ce contexte de légère hausse de l'emploi, le taux de chômage francilien est en baisse de 0,2 point en un an. Il s'élève à 8,8 % de la population active au quatrième trimestre 2015, contre 10,0 % en France métropolitaine en estimation provisoire. Le nombre de demandeurs d'emploi continue cependant de progresser en Ile-de-France (+ 5 % d'inscrits à Pôle emploi immédiatement disponibles), mais à un rythme plus modéré qu'en 2014 (figure 2). La situation

s'améliore pour les jeunes (moins de 25 ans), mais reste toujours difficile pour les plus âgés (50 ans ou plus) et pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an.

Le nombre d'allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) a continué de progresser en Ile-de-France en un an (+ 4,3 % en 2015 après + 6,1 % en 2014). Cette prestation est versée à 429 800 foyers allocataires et couvre 7,5 % de la population francilienne en tenant compte des conjoints et des enfants à charge.

Hausse modérée des créations d'entreprises

Les créations d'entreprises augmentent de 1,3 % en Ile-de-France alors qu'elles diminuent en France métropolitaine (- 4,7 %). Cette hausse est due au dynamisme des créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneur (+ 27,2 %). A contrario, le nouveau statut de micro-entrepreneur a suscité un moindre engouement auprès des créateurs franciliens.

Au cours de la même période, le nombre de défaillances d'entreprises est en hausse de 8,7 % par rapport à 2014.

Amélioration dans le secteur de la construction

Dans le secteur de la construction, l'activité se redresse nettement après deux

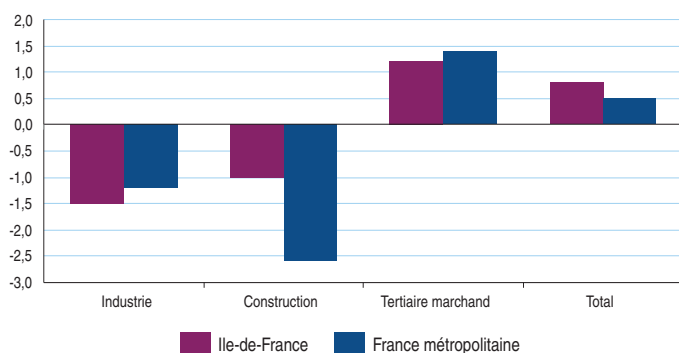
années en demi-teinte. Fin 2015, le nombre de logements autorisés à être construits dans la région est en hausse sensible (+ 12,4 % contre + 3,8 % au niveau national), tout comme le nombre de logements dont la construction a commencé au cours de cette année (+ 20,5 % contre + 4,9 % en France métropolitaine). La conjoncture est aussi plus favorable pour les locaux dont les autorisations de surfaces de plancher sont en nette progression en Ile-de-France par rapport aux douze mois précédents (+ 28,7 %). Dans la région, les ventes de logements neufs s'intensifient en 2015 (+ 10,6 %).

Une fréquentation touristique en baisse en fin d'année

En 2015, si la fréquentation hôtelière en Ile-de-France augmente en termes d'arrivées (+ 0,5 %), elle diminue en termes de nuitées (- 0,6 %). Elle se contracte surtout à Paris en fin d'année après les attentats de novembre. Les touristes français ont été plus présents cette année dans la région capitale, mais cela n'a pas été le cas des touristes étrangers (- 0,5 % pour les arrivées et - 1,3 % pour les nuitées). La fréquentation des principaux sites touristiques franciliens est orientée à la baisse. ■

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Évolution 2015/2014 (en %)

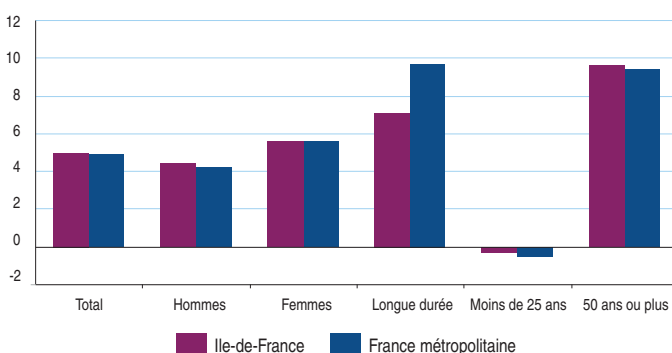


Données CVS en fin du 4^e trimestre 2015.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories ABC)

Évolution 2015/2014 (en %)



Données brutes fin décembre.

Source : Dares - Pôle emploi

Cadrage national

L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Insee, Division Synthèse conjoncturelle

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un *quantitative easing* - de la Banque

centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %).

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

L'emploi total augmente

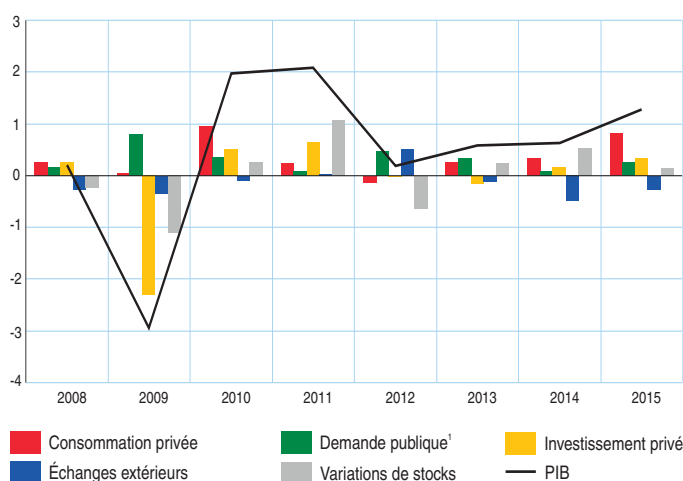
Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %). ■

3 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

Variation annuelle en %, contributions en points



(1) Y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

4 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2015	
	2013	2014	2015	En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
Consommation effective des ménages, dont :	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
- dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
- dépense individualisable des administrations et des ISBLSM*	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
- entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
- ménages	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
- administrations publiques	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

*ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages.
Les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi

L'emploi progresse de nouveau en Ile-de-France en 2015

En 2015, l'emploi salarié marchand francilien progresse de 0,8 % par rapport à 2014 grâce à la bonne tenue du secteur tertiaire marchand, y compris de l'intérim. Les secteurs de l'industrie et de la construction continuent en revanche de perdre des effectifs. L'embellie de l'emploi concerne surtout la Seine-Saint-Denis, Paris et le Val-d'Oise.

Boubacar Diallo, Insee Ile-de-France, Service statistique

Fin 2015, plus de quatre millions de personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles en Ile-de-France, soit un peu plus du quart des effectifs de France métropolitaine.

En un an, l'emploi salarié francilien a progressé de 0,8 %, soit l'équivalent de 31 000 créations nettes, contre + 0,5 % en France métropolitaine (*figure 1*). Il retrouve ainsi son niveau d'avant-crise (*figure 2*). Cette croissance régionale est due à l'embellie du secteur tertiaire marchand.

Le secteur tertiaire dynamise l'emploi salarié marchand

En Ile-de-France, le tertiaire marchand demeure le principal moteur de l'emploi. Il a progressé au total de plus de 40 000 postes, soit + 1,2 % par rapport à 2014 (+ 1,4 % au niveau national).

Hors intérim, la hausse est de 1,1 % en 2015 : le secteur tertiaire marchand francilien a créé plus de 34 000 emplois, dont presque la moitié dans le seul secteur des services aux entreprises (16 000 nouveaux emplois, soit une hausse de 1,7 %).

L'évolution de l'emploi est favorable également dans les secteurs du commerce (+ 1,0 %), des transports (+ 1,3 %), de l'hébergement-restauration (+ 1,4 %) et des services financiers (+ 0,6 %).

Le secteur de l'intérim a gagné 5 900 postes en 2015 : il s'est redressé de 7,1 %, après

une baisse de 2,4 % en 2014. Il est cependant un peu moins dynamique dans la région qu'au niveau national (+ 9,4 %) (*figure 3*). L'emploi se contracte dans la construction et dans l'industrie, qui perdent à eux deux environ 9 600 emplois en 2015. L'industrie est la plus touchée, avec 6 800 pertes nettes d'emplois en un an, soit une diminution de 1,5 %. Dans ce secteur, les domaines les plus concernés sont les matériels de transport et les biens d'équipements (respectivement - 2,6 % et - 2,5 %) et les « autres branches industrielles » (- 1,6 %). Dans la construction, la baisse des effectifs salariés atteint 1,0 % en 2015.

L'emploi progresse dans tous les départements

L'emploi a progressé dans l'ensemble des départements franciliens, sauf dans les Hauts-de-Seine où il est resté stable (*figure 4*). La hausse de l'emploi est supérieure à la moyenne régionale en Seine-Saint-Denis (+ 1,3 %), à Paris (+ 1,2 %), dans le Val-

d'Oise (+ 1,0 %) et en Seine-et-Marne (+ 0,9 %). Avec près de 16 000 créations nettes, Paris concentre la moitié des nouveaux emplois franciliens de l'année 2015.

Dans le secteur tertiaire marchand (y compris intérim), l'emploi est plutôt favorablement orienté dans l'ensemble des départements malgré des évolutions un peu plus dispersées.

Dans le commerce, l'emploi progresse à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-et-Marne et dans les Yvelines et se stabilise dans les autres départements franciliens.

Après une année 2014 difficile, l'emploi intérimaire regagne du terrain dans tous les départements, en particulier ceux de grande couronne. L'industrie ne gagne des effectifs que dans l'Essonne (+ 0,2 %). Ailleurs, elle en perd, notamment dans le Val-de-Marne (- 2,7 %), les Hauts-de-Seine (- 2,1 %), les Yvelines (- 2,1 %) et à Paris (- 1,8 %). Dans le secteur de la construction, la diminution de l'emploi n'épargne aucun département de la région. ■

Les estimations d'emploi trimestrielles

Les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions d'emploi issues principalement des statistiques établies par les Urssaf à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs.

En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Pour en savoir plus

- Dahmouh A., Rabadeux D., « Fin 2015, l'Ile-de-France retrouve son niveau d'emploi d'avant-crise », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 9, avril 2016.
- Rabadeux D., « L'économie francilienne continue de résister », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 8, février 2016.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands (en %)

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	Au 4 ^e trimestre 2015 (en milliers)		Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
	Ile-de-France	Ile-de-France	France métropolitaine	Ile-de-France	France métropolitaine	
Industrie	443,7	-1,5	-1,2	-1,5	-1,2	
Industrie agro-alimentaire	51,2	1,5	0,3	1,1	-0,2	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	81,2	-1,4	-0,2	-0,5	0,3	
Biens d'équipement	74,2	-2,5	-1,9	-1,8	-1,6	
Matériels de transport	71,0	-2,6	-1,6	-1,1	-1,3	
Autres branches industrielles	166,0	-1,6	-1,7	-2,8	-1,8	
Construction	265,3	-1,0	-2,6	0,1	-1,6	
Tertiaire marchand	3 397,7	1,2	1,4	0,6	0,4	
Commerce	701,1	1,0	0,8	0,4	0,0	
Transports	365,1	1,3	0,2	-0,3	0,0	
Hébergement - restauration	294,4	1,4	2,0	1,5	1,1	
Information - communication	378,3	-0,3	0,7	0,1	0,6	
Services financiers	329,9	0,6	1,1	0,2	0,6	
Services immobiliers	79,1	1,3	0,9	0,1	-0,1	
Services aux entreprises	915,2	1,7	3,0	1,3	1,3	
Services aux ménages	244,9	0,5	0,3	1,0	-0,6	
Intérim	89,6	7,1	9,4	-0,8	1,5	
Total	4 106,7	0,8	0,5	0,3	-0,1	

(1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

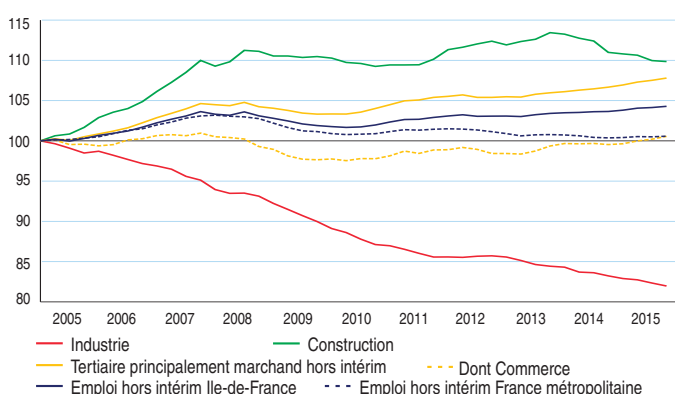
Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Ile-de-France

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005



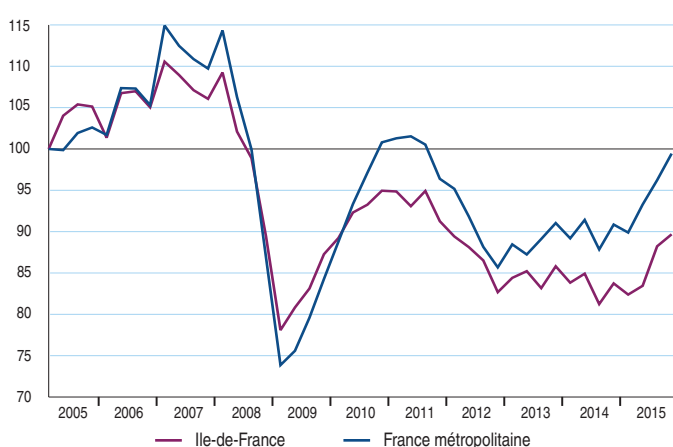
Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Indice base 100 au 1^{er} trimestre 2005



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

4 Emploi salarié par département et par secteur dans la région Ile-de-France (en %)

	Au 4 ^e trimestre 2015 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Paris	1 294,0	-1,8	-1,0	1,5	1,9	3,9	1,2
Seine-et-Marne	307,5	-0,7	-2,1	1,6	1,5	13,2	0,9
Yvelines	365,6	-2,1	-1,3	1,3	1,4	22,1	0,3
Essonne	301,2	0,2	-1,7	1,3	0,1	10,6	0,8
Hauts-de-Seine	816,0	-2,1	-0,4	0,3	1,7	2,8	0,0
Seine-Saint-Denis	400,7	-0,5	-0,8	1,8	-0,2	0,6	1,3
Val-de-Marne	357,5	-2,7	-0,8	0,7	0,0	5,1	0,2
Val-d'Oise	264,2	-1,6	-0,3	1,7	0,3	6,8	1,0
Ile-de-France	4 106,7	-1,5	-1,0	1,2	1,0	7,1	0,8

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi

Chômage

Un marché du travail francilien qui peine à redémarrer

À la fin de l'année 2015, 974 300 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles étaient inscrits à Pôle emploi en Ile-de-France (catégories A, B et C), dont 677 000 n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). Le nombre de demandeurs d'emploi continue d'augmenter, mais à un rythme ralenti par rapport à 2014. Le taux de chômage, au sens du BIT, s'élève au quatrième trimestre 2015 à 8,8 % en Ile-de-France, en baisse de 0,2 point sur un an.

Athémame Dahmouh, Directe Ile-de-France

En 2015, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'est poursuivie en Ile-de-France, mais à un rythme un peu moins soutenu qu'en 2014. En un an, le nombre d'inscrits à Pôle emploi immédiatement disponibles a ainsi progressé de 5,0 % (catégories A, B et C) tandis que pour les seuls demandeurs d'emploi sans aucune activité, la hausse est de 2,9 % (catégorie A) (*figure 1*). Ces évolutions sont très proches de celles observées au niveau national (+4,9 % pour les catégories A, B et C et +2,4 % pour la catégorie A uniquement).

En Ile-de-France, tous les départements sont concernés par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en 2015, mais Paris l'est dans de plus faibles proportions : +1,9 % pour les demandeurs d'emploi de la catégorie A et +3,0 % pour les catégories A, B et C.

Un mouvement de baisse amorcé chez les jeunes, pas d'amélioration pour les seniors

Si le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans se stabilise en 2015 pour les catégories A, B et C (-0,3 %), il diminue de façon significative pour la catégorie A (-3,1 %). C'est véritablement lors du second semestre 2015 qu'un mouvement de baisse s'amorce chez les jeunes. Les changements de procédures dans la gestion des listes de Pôle emploi ont pu avoir une légère influence sur ces évolutions. En France métropolitaine, la conjoncture est aussi plus favorable pour les jeunes demandeurs

d'emploi (-0,5 % en catégories A, B et C et -4,2 % en catégorie A).

La situation continue en revanche de se dégrader pour les seniors (50 ans ou plus), avec un nombre d'inscrits qui progresse toujours à un rythme très soutenu dans la région en 2015 (+9,6 % en catégories A, B et C).

Contrairement à 2014, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi est plus accentuée pour les femmes que pour les hommes en 2015.

Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C), inscrits depuis plus d'un an, s'accroît de 7,1 % en 2015. Il continue de progresser plus vite que l'ensemble des demandeurs d'emploi ; en revanche, le rythme de progression est ralenti par rapport aux deux années précédentes (+11,3 % en 2014 et +12,1 % en 2013). La part des demandeurs d'emploi de longue durée atteint désormais près de 44 % du total des demandeurs en catégories A, B et C.

Le taux de chômage se stabilise depuis 2013

En estimation provisoire, le taux de chômage (au sens du BIT) en Ile-de-France s'élève à 8,8 % de la population active au quatrième trimestre 2015, toujours sensiblement inférieur à celui de France métropolitaine qui atteint 10,0 % (*figure 2*). Par rapport au quatrième trimestre 2014, le taux de chômage francilien est en repli de 0,2 point (-0,1 point en France métropolitaine). C'est à Paris et en Seine-Saint-Denis que

les baisses annuelles ont été les plus importantes (respectivement -0,4 point et -0,3 point). Le taux de chômage est supérieur à la moyenne régionale dans trois départements franciliens sur huit : le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Malgré une accalmie de courte durée en 2010 et début 2011, le taux de chômage francilien peine à retrouver son niveau d'avant-crise (*figure 3*). Depuis 2013, il a peu évolué. ■

Nouvelle gestion des listes des demandeurs d'emploi

À compter de juin 2015, Pôle emploi prend en compte des données administratives plus complètes lui permettant de mieux classer, dans la catégorie correspondant à leur situation, les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique. Ces opérations, réalisées principalement en juin 2015, se sont poursuivies à la marge en juillet et en août et ont eu un impact à la baisse sur les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. Ainsi, au niveau national, environ 0,5 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ont été reclassés en catégorie D ou E.

La politique de l'emploi en 2015

En 2015, le nombre de contrats par alternance s'est stabilisé (*figure 4*). Parmi les emplois aidés du secteur marchand, les entrées en contrat unique d'insertion-contrat initiative emploi (CUI-CIE) ont fortement augmenté. Dans le secteur non marchand, les entrées dans les contrats uniques d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) baisse légèrement après la forte diminution enregistrée en 2014, vraisemblablement liée au changement de durée de ces contrats (passant de 6 à 24 mois en 2013 à 12 à 24 mois en 2014). Le nombre d'emplois d'avenir, instaurés fin 2012, diminue pour la première fois en 2015, après la montée en puissance du dispositif en 2013, puis en 2014.

Pour en savoir plus

- Site de la Direccte Ile-de-France : <http://idf.directe.gouv.fr>
- Dahmouh A., Rabadeux D., « Fin 2015, l'Ile-de-France retrouve son niveau d'emploi d'avant-crise », *Insee Conjoncture Ile-de-France* n° 9, avril 2016.

1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014* (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	500,3	357,9	4,4	2,3
Femmes	474,0	319,1	5,6	3,6
Moins de 25 ans	102,8	75,6	-0,3	-3,1
25 à 49 ans	636,7	431,2	4,2	2,0
50 ans ou plus	234,8	170,2	9,6	8,5
Inscrits depuis un an ou plus	425,0	nd	7,1	nd
Ile-de-France	974,3	677,0	5,0	2,9
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

* Évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015.

Données brutes.

Sources : Pôle emploi, Dares

2 Taux de chômage

En % de la population active

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Paris	8,4	8,1	8,1	8,2	8,0	-0,4
Seine-et-Marne	8,3	8,2	8,1	8,3	8,1	-0,2
Yvelines	7,5	7,3	7,4	7,5	7,4	-0,1
Essonne	7,8	7,7	7,7	7,8	7,8	0,0
Hauts-de-Seine	8,0	7,9	7,9	8,0	7,8	-0,2
Seine-Saint-Denis	13,4	13,2	13,2	13,3	13,1	-0,3
Val-de-Marne	9,1	8,9	9,0	9,1	9,0	-0,1
Val-d'Oise	10,3	10,2	10,1	10,3	10,1	-0,2
Ile-de-France	9,0	8,9	8,9	9,0	8,8	-0,2
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

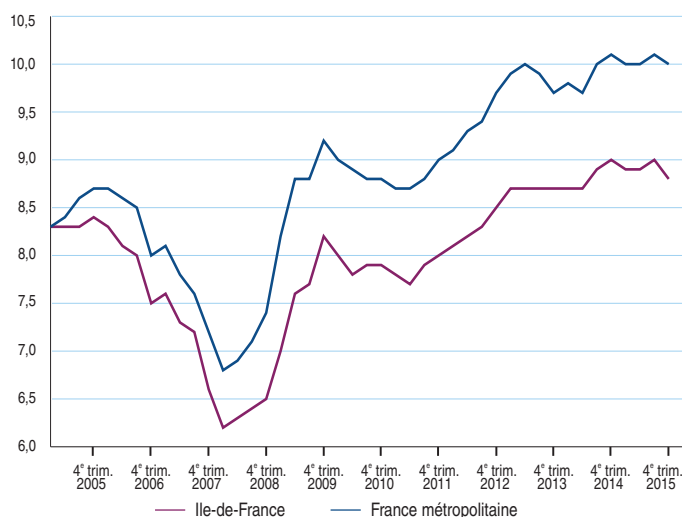
(p) données provisoires.

Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En % de la population active



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	55 123	55 687	1,0
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	8 288	14 966	80,6
Emplois d'avenir	2 803	2 584	-7,8
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	31 204	29 473	-5,5
Emplois d'avenir	9 635	8 227	-14,6
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)*	22 211	14 952	///

(p) données provisoires.

nd : données non disponibles.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

* Le chiffre de 2015 n'est pas comparable avec 2014, il concerne les contrats de janvier à octobre. Extraction en avril 2016.

Source : Dares

Démographie des entreprises

Hausse plus modérée des créations d'entreprises en Ile-de-France en 2015

En 2015, la création d'entreprises continue de progresser en Ile-de-France, à un rythme moins soutenu qu'en 2014, alors qu'elle diminue en France métropolitaine. Cette hausse dans la région est due au dynamisme des créations d'entreprises hors micro-entreprises, alors que le nouveau statut de micro-entreprises suscite moins d'intérêt auprès des créateurs. Les secteurs du commerce, transport, hébergement et restauration, ainsi que les services soutiennent les créations.

Boubacar Diallo, Insee Ile-de-France, Service statistique

En 2015, près de 144 000 entreprises ont été créées en Ile-de-France, soit une hausse de 1,3 % par rapport à 2014. Si la création d'entreprise ralentit dans la région francilienne, elle est en net repli en France métropolitaine (- 4,7 %).

Les créations portées par les sociétés et les entreprises individuelles hors micro-entreprises

En Ile-de-France, le niveau des créations d'entreprises, hors micro-entreprises, a augmenté de 10,7 % par rapport à 2014 (+ 13,2 % en France métropolitaine). Il est tiré par les entreprises individuelles, dont les créations progressent de 27,2 % (19 000 entreprises), et dans une moindre mesure par les sociétés, en hausse de 6,1 % (soit 58 000 sociétés) (figure 1).

À l'inverse, le nombre de nouvelles micro-entreprises se contracte dans la région (67 000 créations, soit un repli de 7,7 % par rapport à 2014), mais dans de plus faibles proportions qu'en France métropolitaine (- 21,1 %). Ces baisses doivent être rapprochées de la transformation, début 2015, du statut d'auto-entrepreneur en celui de micro-entrepreneur, un peu plus contraignant. La moindre attirance pour le nouveau régime du micro-entreprenariat en 2015 se traduit dans la région par un déficit de 5 600 nouvelles entreprises en un an. Les créations de micro-entreprises retrouvent ainsi leur niveau de 2009, date de la mise en place du régime d'auto-entrepreneur. Leur part a faibli en Ile-de-France, passant de 50,9 % en 2014 à 46,4 % en 2015.

Le commerce, transport, hébergement et restauration et les services dynamisent les créations

En 2015, plus des deux tiers des créations franciliennes, toutes formes juridiques confondues, relèvent des secteurs du commerce,

transport, hébergement et restauration et des services aux entreprises : les nouvelles entreprises de ces secteurs progressent respectivement de 10,6 % et 1,7 % (soit 40 000 et 62 000 entreprises) (figure 2). Le secteur de la construction est davantage morose : les créations d'entreprises sont en repli de 17,7 % dans la région, autant qu'au niveau national. Les créations diminuent également dans le secteur industriel, mais elles représentent à peine 3 % des créations totales de la région.

Fait marquant en 2015, les créations d'entreprises individuelles ont presque doublé en un an dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration. Cette dynamique est probablement à relier aux nouvelles dispositions réglementaires dans le domaine du transport (taxis et voitures de transport avec chauffeur et libéralisation du transport par autocar). Les créations de micro-entreprises sont, quant à elles, en diminution dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Plus de créations à Paris et en petite couronne

Paris concentre le tiers des créations d'entreprises de la région en 2015 : plus de 50 000 entreprises y ont ainsi été créées (+ 4,1 % par rapport à 2014) (figure 3). Dans la capitale, ces créations sont en hausse pour les sociétés (+ 5,1 %) et les entreprises individuelles hors micro-entreprises (+ 16,2 %), en revanche elles sont stables pour les micro-entreprises (+ 0,2 %).

Loin derrière Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis ont été les plus « entreprenants » en termes de créations (respectivement + 3,3 % et + 2,4 % par rapport à 2014). À l'opposé, les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne ont connu des évolutions plus défavorables, avec des créations en baisse de 5,5 % et de 3,7 %.

Hausse des défaillances d'entreprises

En 2015, le nombre de défaillances d'entreprises en Ile-de-France s'établit à 12 700 unités, soit une augmentation de 8,7 % par rapport à 2014 (+ 1,3 % en France métropolitaine) (figure 4). La hausse des défaillances de la région concerne tous les secteurs d'activité, particulièrement la construction (+ 12,8 %), le commerce, transport, hébergement et restauration (+ 8,7 %) et les services aux particuliers (+ 12,9 %) (figure 5). ■

Méthodologie

Créations d'entreprises

Depuis janvier 2009, les créations d'entreprises incluent les créations effectuées sous le régime d'auto-entrepreneur, puis de celui de micro-entrepreneur qui le remplace à partir de 2015. Il s'applique aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale. Il offre des formalités de création allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

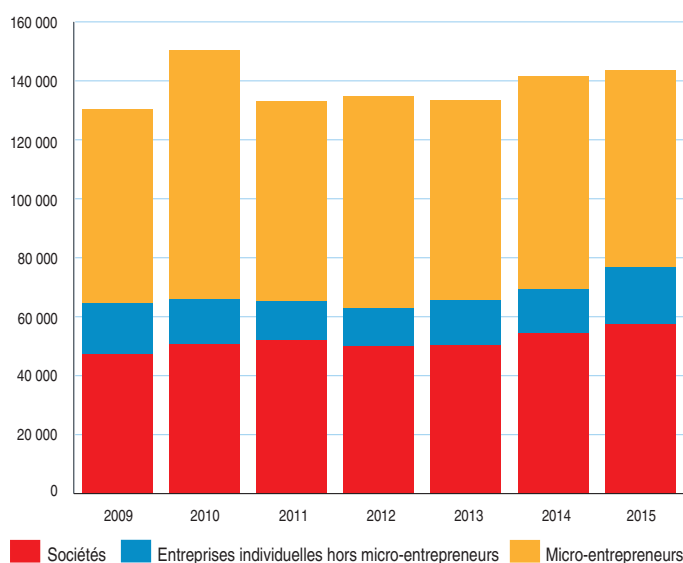
Défaillances d'entreprises

Les dénombrements présentés sont issus du fichier Fiben de la Banque de France. Ils couvrent les redressements et liquidations judiciaires établis en date de jugement. Lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, il clôture la procédure initiale de redressement. On comptabilise donc la liquidation ou le second redressement comme une ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

Pour en savoir plus

- Bonnetête F., Rousseau S., « Les créations d'entreprises en 2015 : net repli des immatriculations de micro-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1583, janvier 2016.

1 Créations d'entreprises dans la région Ile-de-France



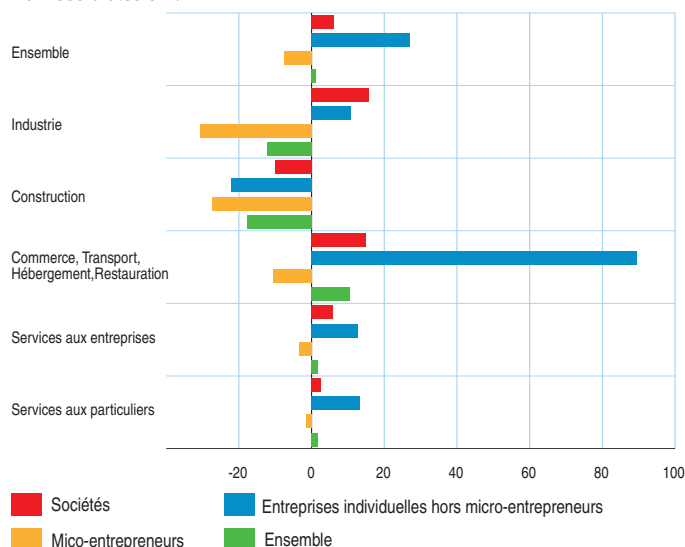
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Ile-de-France

Données brutes en %



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par département dans la région Ile-de-France

Données brutes en %

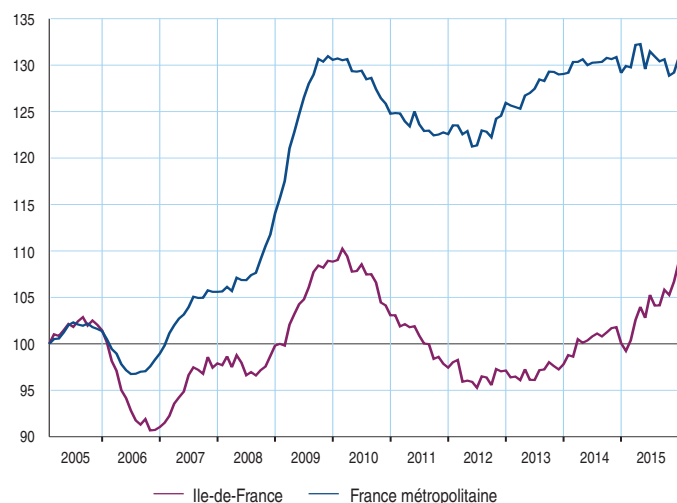
Département	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014
Paris	5,1	16,2	0,2	50 291	4,1
Seine-et-Marne	4,0	35,0	-18,7	10 598	-3,7
Yvelines	6,9	47,8	-12,0	12 328	-0,9
Essonne	5,5	18,9	-18,5	9 832	-5,5
Hauts-de-Seine	7,7	39,0	-4,8	19 300	3,3
Seine-Saint-Denis	6,7	42,4	-7,3	17 414	2,4
Val-de-Marne	8,0	14,5	-8,6	13 394	-0,2
Val-d'Oise	7,6	42,4	-15,7	10 465	0,1
Ile-de-France	6,1	27,2	-7,7	143 622	1,3
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4,7

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Évolution des défaillances d'entreprises

Indice base 100 en janvier 2005



Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fibe (extraction du 11/03/16)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2015

En %



(1) Y compris agriculture.

(2) Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/03/16)

Agriculture

Grandes cultures franciliennes : de bonnes récoltes de céréales à paille et des prix à la baisse

En 2015, en Ile-de-France, la récolte de céréales à paille est globalement satisfaisante malgré les épisodes caniculaires de l'été. Les productions de protéagineux et de betteraves sont en revanche en net repli. La valeur globale de la production agricole francilienne devrait à nouveau reculer, du fait d'un fléchissement des prix des produits agricoles.

Annie Kirthichandra, Fabienne Lombard, Driaaf Ile-de-France

En 2015, la production céréalière, de 3,1 millions de tonnes, reste abondante : elle est supérieure de 6,9 % à son niveau moyen des cinq dernières années, mais diminue légèrement par rapport à 2014 (*figure 1*). La production de blé tendre progresse de 3,1 % en un an, sous l'effet conjugué d'une hausse des surfaces (+ 1,0 %) et des rendements (+ 2,3 %). Les conditions météorologiques favorables de l'hiver et du printemps permettent en effet de bons rendements. Les épisodes caniculaires de l'été n'ont pas impacté le développement des blés qui étaient alors quasiment arrivés à maturité. La qualité du blé tendre est satisfaisante, avec un poids spécifique élevé et un faible taux d'humidité, et ce malgré une teneur en protéines qui diminue encore, pour la cinquième année consécutive. La production d'orge de printemps diminue de 2,1 % par rapport à 2014, en raison de l'absence de pluie durant le printemps, tandis que celle d'hiver, qui n'a pas souffert de la sécheresse, augmente de 11,6 % par rapport à 2014, grâce à la hausse, à parts égales, des surfaces et des rendements.

La production de maïs chute de 27,1 % par rapport à 2014, en raison d'une baisse marquée des rendements (- 21,3 %) et dans une moindre mesure des surfaces. Elle a été pénalisée par les vagues de chaleur et de sécheresse estivales lors de la floraison.

Une production de protéagineux en forte baisse

La récolte de colza se réduit de 2,8 % par rapport à 2014, en conséquence de la baisse des rendements. La production de féveroles recule fortement, de 39,2 %, tandis que celle des pois s'accroît de 12,7 % (*figure 2*). Les féveroles, se récoltant plus tard que les pois, ont souffert de la canicule du début de l'été.

Des rendements très hétérogènes en betterave

La production de betteraves recule de 8,7 % par rapport à 2014 en raison de la baisse de ses rendements (- 10,5 %) du fait de la sécheresse estivale, et ce malgré la progression des surfaces emblavées (+ 2,0 %). Les rendements sont, cette année, très hétérogènes (de 40 t/ha à 120 t/ha), selon la nature des sols et le stress hydrique subi par la plante, en corrélation directe avec la pratique de l'irrigation.

Un contexte toujours difficile pour les exploitations céréalières

En 2015, la valeur de la production agricole régionale devrait reculer par rapport à 2014. Les incertitudes sur la récolte, dues aux conditions climatiques, entraînent d'abord les cours à la hausse au début de l'été. Ensuite, ces derniers diminuent sous l'effet combiné du ralentissement de la croissance chinoise

et de l'amélioration des perspectives de récolte mondiale. En moyenne, les prix des produits agricoles à la production fléchissent de près de 10 % par rapport à 2014 (*figure 3*). Parallèlement, les coûts des consommations intermédiaires baissent légèrement, en lien avec la réduction des dépenses en énergie et en lubrifiants (*figure 4*). ■

Plus de 50 ans de productions agricoles franciliennes

La direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf) a publié en janvier 2016 un panorama illustré des productions agricoles d'Ile-de-France. Ce document retrace l'évolution de ces productions sur plus de 50 ans, au travers de synthèses et de cartes dynamiques s'appuyant sur les recensements agricoles successifs et sur les données de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (France AgriMer).

Il existait jusqu'alors peu d'analyses actualisées donnant les principales clefs pour comprendre les productions agricoles franciliennes et leurs évolutions. Pourtant, celles-ci sont au cœur des défis multiples lancés aujourd'hui à l'agriculture de la région, tant par la réforme de la politique agricole commune et la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, que par le schéma directeur de la région Ile-de-France et la naissance de la métropole du Grand Paris.

Pour en savoir plus

- « Plus de 50 ans de productions agricoles franciliennes », Driaaf, janvier 2016.
- Site de la Driaaf Ile-de-France : <http://driaaf.ile-de-France.agriculture.gouv.fr>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

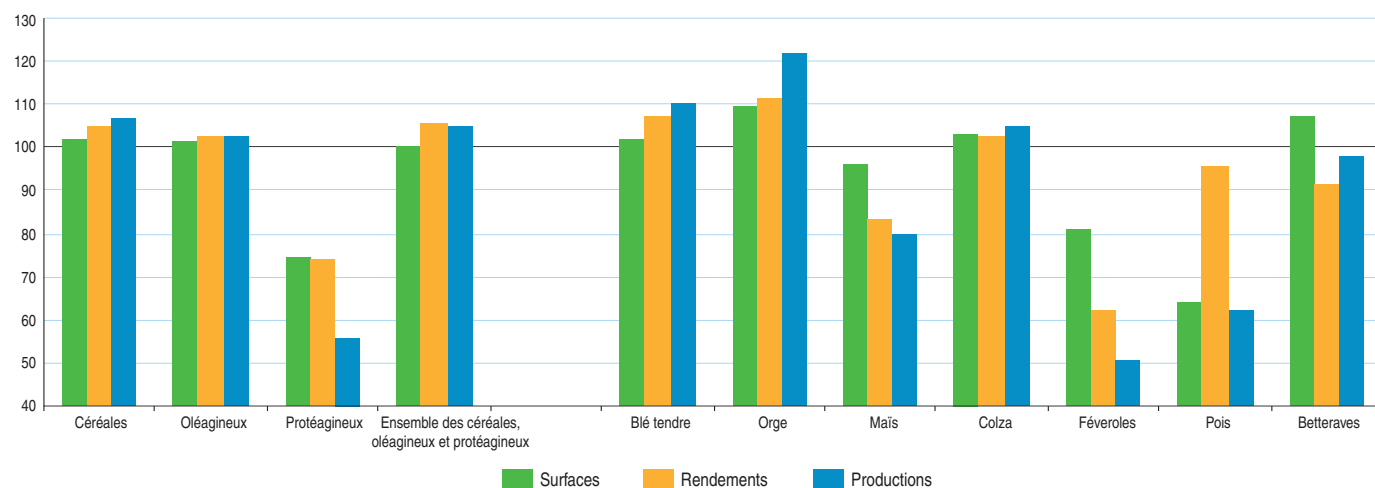
1 Les principales grandes cultures en Ile-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2015	Évolution 2015/ moyenne 2010 à 2014 (en %)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015	Évolution 2015/ moyenne 2010 à 2014 (en %)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015	Évolution 2015/ moyenne 2010 à 2014 (en %)	Évolution 2015/2014 (en %)
Céréales, dont :	365 500	2,1	0,3	85	4,9	-1,2	3 119 254	6,9	-1,0
Blé tendre	241 610	1,9	1,0	88	7,3	2,3	2 126 530	9,9	3,1
Orge d'hiver	41 710	20,8	6,0	85	13,3	6,3	353 020	36,0	11,6
Orge de printemps	35 030	-1,2	-2,0	71	7,6	0,0	249 470	5,9	-2,1
Total orge	76 740	9,7	2,2	79	11,3	3,9	602 490	21,7	5,5
Maïs-grain	40 430	-4,2	-7,0	85	-16,7	-21,3	343 510	-20,5	-27,1
Oléagineux, dont :	81 340	1,1	1,7	38	2,7	-2,6	305 565	2,7	-3,3
Colza	79 200	3,0	2,0	38	2,7	-5,0	300 000	4,8	-2,8
Protéagineux, dont :	19 950	-25,7	-0,4	31	-26,2	-22,5	62 370	-44,4	-22,4
Féveroles	13 180	-19,0	-5,0	25	-37,5	-35,9	32 995	-49,2	-39,2
Pois	6 770	-36,0	9,9	43	-4,4	2,4	29 370	-37,7	12,7
Betteraves industrielles	43 190	7,1	2,0	820	-8,7	-10,5	3 543 440	-2,1	-8,7

Source : ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Agreste, Statistique agricole annuelle

2 Récolte 2015 en Ile-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2010-2014

Indice 100 = même valeur que la moyenne quinquennale 2010-2014



Source : Srise Ile-de-France, Statistique agricole annuelle

3 Évolution des cours

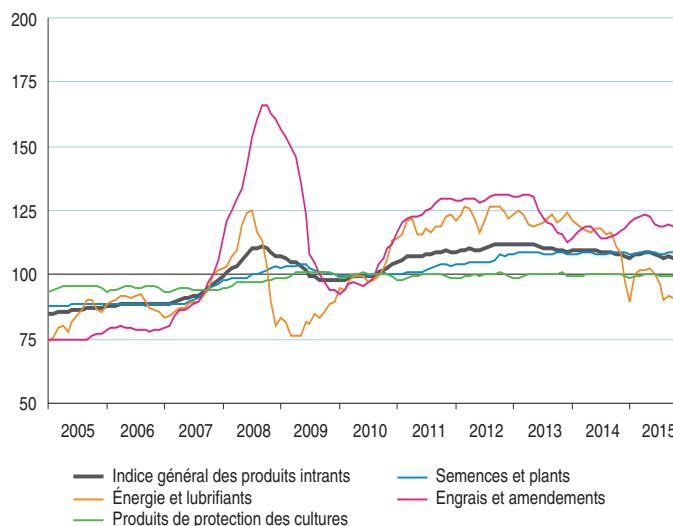
Indice base 100 en 2010



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap)

4 Évolution des prix des produits intrants

Indice base 100 en 2010



Sources : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa)

Construction

Reprise de la construction et de la commercialisation de logements neufs en Ile-de-France

En 2015, l'activité sur le marché de la construction est plus dynamique qu'en 2014. Les autorisations de construction de logements dépassent l'objectif annuel de 70 000, tandis que les mises en chantiers de logements s'en rapprochent fortement. Les autorisations de locaux se redressent en raison d'une reprise des autorisations de bureaux. L'embellie se manifeste également sur la commercialisation de logements neufs.

Philippe Monier, DRIEA

Avec un volume de 72 200 logements autorisés, soit près de 20 % des permis de construire délivrés en France métropolitaine, la production francilienne de logements augmente de 12,4 % contre 3,8 % en France métropolitaine (*figure 1*). Elle renoue ainsi avec la croissance après deux années en demi-teinte. Cette reprise permet de retrouver un niveau proche de 2012, supérieur à l'objectif annuel de 70 000 logements, fixé par l'État dans la loi de 2010 du Grand Paris.

La situation est contrastée dans la région : l'évolution annuelle des permis de construire est particulièrement élevée dans les Yvelines et dans l'Essonne (+ 34,6 % et + 22,5 %), tandis qu'elle est négative dans le Val-d'Oise (- 11,3 %) (*figure 2*). La crise paraît résorbée : le volume d'autorisations régionales est supérieur de 62 % à celui de 2009, le plus bas de la décennie. Le différentiel est plus favorable en petite couronne (+ 77 %) qu'à Paris (+ 57 %) ou qu'en grande couronne (+ 50 %).

Redressement de la surface autorisée de locaux d'activité

Après deux années consécutives de baisse (de près de 20 % par an), la superficie autorisée des locaux d'activité se redresse de 16,9 % pour avoisiner 3,9 millions de m² de surface de plancher en 2015 (*figure 3*). Ce résultat s'explique en grande partie par la reprise des autorisations de bureaux (+ 50,7 %) après la forte baisse de 2014 (- 66 %). Ce poste représente, en 2015, le quart des surfaces de locaux autorisées comme les locaux de service public ou d'intérêt collectif dont les taux d'évolution sont toutefois nettement plus mesurés (+ 0,5 % en 2015). La

conjoncture est également favorable pour les locaux commerciaux et les entrepôts, dont les surfaces autorisées augmentent respectivement de 10,9 % et 2,3 %.

Niveau record du nombre de logements mis en chantier depuis 2000

Le volume des ouvertures de chantier estimées s'élève à 64 700 logements, soit un niveau record depuis 2000. Ce chiffre demeure néanmoins légèrement inférieur aux objectifs annuels de production. Le volume de logements mis en chantier dans la région dépasse de 53 % son niveau de 2009, année où il avait atteint le minimum de la décennie. Cet écart est encore plus élevé en petite couronne (+ 71 %). À Paris, il est proche de la moyenne régionale (+ 54 %) et plus modéré en grande couronne (+ 38 %). En France métropolitaine, le volume de mises en chantier en 2015 est identique à celui de 2009.

Transactions en hausse dans l'immobilier neuf francilien

De l'ordre de 25 000, les réservations de logements neufs atteignent, en 2015, un niveau record. Elles représentent près du quart des transactions enregistrées en France métropolitaine. La hausse annuelle constatée en Ile-de-France est cependant plus atténuée que celles des autres régions métropolitaines (+ 10,6 % contre + 20,5 %) (*figure 4*). Bien que les volumes de logements neufs mis en vente dans la région connaissent une progression plus faible que les réservations (+ 7,1 %), le stock de biens disponibles continue à progresser de 5 % ; il représente, en fin d'année 2015,

un volume légèrement inférieur à celui des ventes réalisées au cours de l'année (24 250).

En 2015, les ventes de maisons individuelles augmentent au même rythme que celles d'appartements. Elles représentent moins de 6 % des transactions en Ile-de-France contre près de 9 % dans le reste de la France métropolitaine. Leur prix moyen, en baisse pour la quatrième année consécutive, s'établit à 322 000 € (*figure 5*). Le prix moyen au m² des appartements neufs en Ile-de-France augmente de 1 % en 2015 et s'élève à 4 754 €/m², soit un niveau supérieur de 22 % au prix moyen constaté en France métropolitaine. ■

Méthodologie

La **base de données Sit@del2** rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

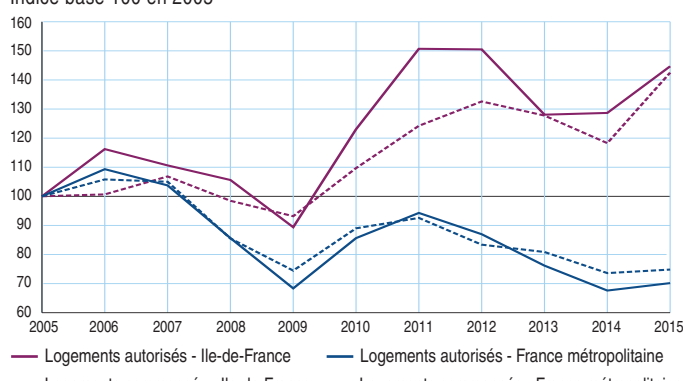
En matière de logement, les **séries d'estimations en date réelle** sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour en savoir plus

- Site de la DRIEA Ile-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

1 Évolution de la construction de logements

Indice base 100 en 2005



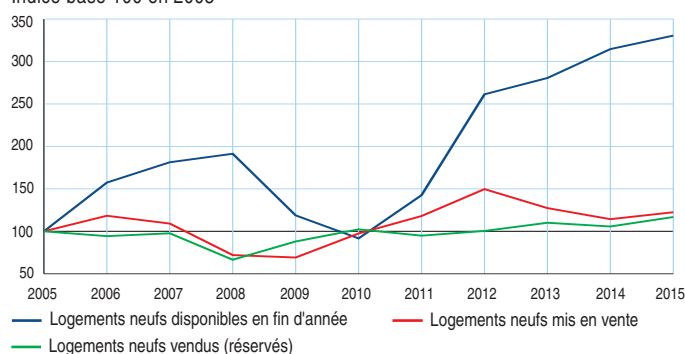
Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13/04/16

4 Évolution de la commercialisation de logement neufs dans la région Ile-de-France

Indice base 100 en 2005



Données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) (en %)
Paris	5 800	11,2	7,2
Seine-et-Marne	10 000	14,4	5,5
Yvelines	9 700	34,6	16,5
Essonne	8 000	22,5	-3,1
Hauts-de-Seine	9 000	7,3	5,2
Seine-Saint-Denis	13 000	11,4	13,7
Val-de-Marne	10 000	11,4	10,7
Val-d'Oise	6 400	-11,3	7,5
Ile-de-France	72 200	12,4	7,6
France métropolitaine	372 200	3,8	-0,2

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13/04/16

3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Ile-de-France			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m ²)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) (en %)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) (en %)
Artisanat	91	-13,3	13,6	-6,3	3,1
Bureaux	916	50,7	-8,6	4,7	-0,3
Commerce	601	10,9	7,2	1,9	-3,4
Entrepôt	604	2,3	4,6	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	103	33,1	6,9	15,4	-7,2
Hébergement hôtelier	310	64,4	8,8	32,8	-2,7
Industrie	249	20,0	-2,1	3,2	-3,6
Service public ou d'intérêt collectif	996	0,5	-0,9	-11,7	-5,5
Ensemble	3 871	16,9	0,0	5,2	-3,9

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13/04/16

5 Ventes des maisons et appartements neufs

	Ile-de-France			France métropolitaine		
	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (2) (en %)	En 2015 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (2) (en %)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	1 398	10,6	-7,9	8 237	11,0	-12,3
Prix moyen par maison	322 303	-0,1	-0,5	9 315	-1,5	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	23 556	10,6	4,8	94 301	18,6	-3,1
Prix moyen au m ²	4 754	1,0	2,4	3 892	0,6	2,8

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements ou plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN

Tourisme

La fréquentation touristique francilienne ébranlée par les attentats en 2015

En 2015, l'activité touristique a été fortement impactée à Paris par les attentats du 13 novembre. Alors que sur les dix premiers mois de l'année l'évolution de la fréquentation hôtelière était globalement positive en Ile-de-France, la tendance s'est inversée en novembre et en décembre. La fréquentation des campings est, quant à elle, en forte baisse.

Aurélian Catana, Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France

En France, l'économie touristique a bénéficié en 2015 d'une conjoncture assez favorable. La fréquentation hôtelière a progressé de 2,2 % pour les arrivées et de 1,8 % pour les nuitées. Le bilan est cependant plus mitigé en Ile-de-France.

Une fréquentation hôtelière en baisse à Paris et en petite couronne

En 2015, la fréquentation hôtelière en Ile-de-France s'est élevée à 32,4 millions d'arrivées et 66,3 millions de nuitées (*figure 1*). Si le nombre d'arrivées est en légère hausse par rapport à 2014 (+ 0,5 %), les nuitées enregistrent une baisse modérée (- 0,6 %). En termes de nuitées, la fréquentation progresse dans tous les départements de grande couronne (+ 3,5 %), en particulier en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise. En revanche, elle diminue à Paris (- 2,4 %) et en petite couronne (- 1,3 %) suite aux attentats terroristes du 13 novembre. Le repli annuel des nuitées en Ile-de-France (- 427 000 nuitées) est largement imputable aux pertes de l'hôtellerie parisienne (- 883 000 nuitées).

Un repli de la clientèle internationale

Les touristes français ont été plus présents en 2015 à visiter la région (+ 1,4 % pour les arrivées et + 0,2 % pour les nuitées), mais cela n'a pas été le cas des touristes étrangers (- 0,5 % pour les arrivées et - 1,3 % pour les nuitées). Ainsi, la part de la clientèle inter-

naionale diminue de 0,3 point par rapport à l'année 2014. En revanche, elle reste toujours majoritaire en termes de nuitées (57,1 %). L'Ile-de-France est la seule région où le nombre de nuitées de la clientèle internationale (37,8 millions) est supérieur à celui de la clientèle française (28,5 millions) (*figure 2*). Ces nuitées internationales constituent même plus de la moitié (51,3 %) des nuitées étrangères comptabilisées en France métropolitaine (73,8 millions). Paris génère près des deux tiers du total régional des nuitées internationales.

Des taux d'occupation orientés à la baisse

En 2015, le taux d'occupation moyen des hôtels est de 72,6 %, en baisse de 2,4 points par rapport à 2014 (*figure 3*). Les taux d'occupation mensuels dépassent ceux de 2014 seulement durant les mois de février et juin. Ils sont en net retrait en fin d'année : - 6,6 points en novembre et - 10,5 points en décembre.

Un recul de la fréquentation des campings franciliens

Avec plus d'1,6 million de nuitées en 2015, la fréquentation des campings baisse de 8,9 % en Ile-de-France alors qu'elle progresse en France métropolitaine (+ 2,9 %). Ce repli est dû à la fois à la clientèle internationale (- 5,7 %) et française (- 16,1 %). Dans les campings de Seine-et-Marne, qui

totalisent plus de la moitié des nuitées de la région, la fréquentation est en baisse de 14,6 % par rapport à 2014. Sur la période estivale de mai à septembre, les taux d'occupation des campings sont en repli, sauf en juillet (+ 2,7 points) et en juin (+ 0,7 point).

Un nombre de visiteurs moins important pour les principaux sites touristiques

En 2015, la plupart des principaux musées et monuments parisiens ont accueilli un nombre moins important de visiteurs qu'en 2014. C'est notamment le cas du musée du Louvre (8,7 millions de visiteurs, - 4,8 %), de la tour Eiffel (6,9 millions, - 2,6 %), du Grand Palais (1,8 million, - 5,6 %), du musée du quai Branly (1,3 million, - 13,0 %) ou de la tour Montparnasse (1,1 million, - 8,7 %). En dehors de Paris, le bilan est aussi plutôt mitigé : la fréquentation touristique a diminué dans les sites tels que le domaine de Versailles (7,4 millions, - 3,6 %), le musée national du château de Fontainebleau (0,5 million, - 9,0 %), la Basilique de Saint-Denis (0,2 million, - 8,1 %) ou le château de Vincennes (0,1 million, - 19,1 %). En revanche, quelques sites ont réussi à tirer leur épingle du jeu : Disneyland Paris (14,8 millions de visiteurs, + 4,2 %), le Parc des Félics (0,3 million, + 5,1 %) et le château de Vaux-le-Vicomte (0,3 million, + 1,7 %). ■

Pour en savoir plus

- « Bilan de l'activité touristique de l'année 2015 », CRT Paris Ile-de-France, 2016.
- « Repères de l'activité touristique », CRT Paris Ile-de-France, 2015.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France/Rubrique les chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

(en %)

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2010 (1)	
Paris	35 183	-2,4	0,3	67,4
Seine-et-Marne	9 718	4,2	-0,1	57,9
Yvelines	2 656	2,5	2,6	33,6
Essonne	2 205	0,7	2,1	34,4
Hauts-de-Seine	5 350	-1,6	1,3	44,9
Seine-Saint-Denis	4 385	-0,6	-1,1	36,6
Val-de-Marne	3 048	-1,6	-0,7	41,6
Val-d'Oise	3 767	4,1	0,4	41,1
Ile-de-France	66 312	-0,6	0,3	57,1
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réévaluées suite au changement de classification début 2014.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

2 Fréquentation des hôtels et des campings en 2015

(en milliers)

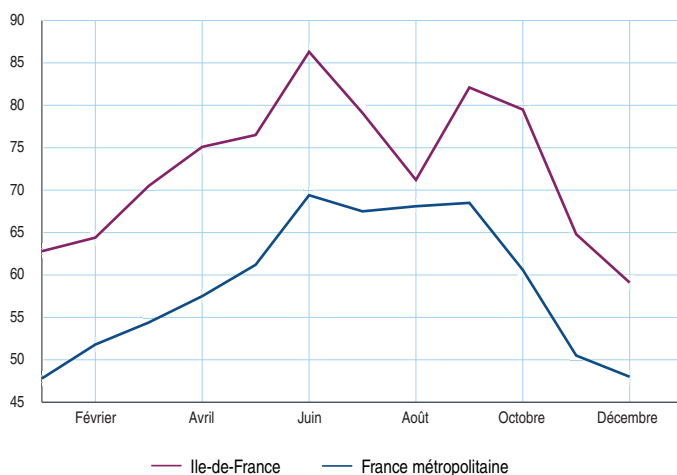
	Ile-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	32 407	598	112 692	21 691
Français	16 814	202	77 756	14 289
Étrangers	15 593	397	34 936	7 402
Nuitées	66 312	1 624	202 087	112 876
Français	28 479	461	128 306	76 831
Étrangers	37 832	1 163	73 782	36 044
Durée moyenne de séjour (en jours)	2,0	2,7	1,8	5,2
Français	1,7	2,3	1,7	5,4
Étrangers	2,4	2,9	2,1	4,9

La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

3 Taux d'occupation dans les hôtels en 2015

(en % du nombre de lits disponibles)



Sources : Insee - DGCIS, Comité Régional du Tourisme

Transport

Rebond des immatriculations et progression du trafic aérien en Ile-de-France

L'année 2015 est marquée par une forte reprise du marché des voitures neuves. Le trafic aérien continue de progresser du fait du dynamisme des lignes à bas coût. L'activité des transports collectifs urbains ralentit, probablement en lien avec les attentats du 13 novembre. Le marché du fret routier continue de se dégrader.

Martine Mounoury, Insee Ile-de-France, Service études et diffusion

En France métropolitaine, le trafic aérien atteint un nouveau record en 2015. Les aéroports ont accueilli 181 millions de passagers, soit 3,1 % de plus qu'en 2014. Cette croissance est stimulée par le développement des lignes à bas coût. Celles-ci représentent désormais plus de 40 % du trafic aérien hexagonal.

Progression du trafic aérien

En 2015, le trafic aérien francilien a souffert des attentats du 13 novembre et des mouvements de grèves. Cependant, le trafic de passagers dans les aéroports de Paris croît de 3,0 % et dépasse désormais la barre des 95 millions (*figure 1*). Il représente plus de la moitié du trafic national.

Ce résultat est dû pour l'essentiel au succès des lignes à bas coût, dont le trafic continue de progresser en 2015 (*figure 2*). La hausse atteint 9,0 % dans la région, soit presque autant qu'en France métropolitaine (+9,4 %).

Sur l'ensemble des lignes, la conjoncture est toujours plus favorable au trafic international (+4,0 %) qu'au trafic national (+0,9 %), plus concurrencé par d'autres moyens de transport. La clientèle étrangère la plus importante arrivant en Ile-de-France par avion provient d'Amérique du nord, devant le Moyen-Orient et les pays d'Europe.

Ralentissement des transports collectifs

En 2015, 3,2 milliards de voyages ont été effectués sur l'ensemble du réseau de la RATP (*figure 3*). En dépit de la mise en œuvre d'un tarif unique pour le Pass Navigo sur l'ensemble du réseau francilien, le trafic a très peu progressé en 2015 (+0,8 % contre

+3,1 % en 2014). La fréquentation des métros et des RER a diminué tandis que celle des bus et des tramways est en hausse, portée par le réseau de banlieue. Les attentats de novembre ont certainement dissuadé une partie des voyageurs d'emprunter les transports en commun, notamment sur des trajets intra-muros à Paris. Dans ce contexte, les Franciliens ont préféré utiliser leur voiture pour se déplacer. De plus, les touristes ont été moins nombreux en 2015 à visiter Paris et la région.

Forte reprise des immatriculations

En France métropolitaine, plus de 1,8 million de voitures neuves ont été vendues, soit une hausse de 6,8 % par rapport à 2014 (*figure 4*). Ce rebond, après plusieurs années de faible niveau des ventes, est à relier à une reprise de la consommation des ménages en 2015 après une année 2014 atone. La part des marques françaises est en progression : elle est de 56,1 % contre 43,9 % pour les marques étrangères.

En hausse de 9,1 %, les immatriculations neuves sont très dynamiques en Ile-de-France, en particulier en Seine-Saint-Denis et à Paris.

Chute du fret routier

En 2015, l'activité du transport routier de marchandises se contracte de 6,9 % au niveau national par rapport à 2014. Cette diminution s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis deux ans.

En Ile-de-France, les flux entrants et sortants de marchandises avec les autres régions sont en repli par rapport à la moyenne des cinq

dernières années (*figure 5*). Le trafic de marchandises au sein de la région connaît à l'inverse une embellie, mais il ne représente que 20 % du total des marchandises transportées.

Plus de deux millions de tonnes de marchandises sont transportées par les aéroports parisiens, dont l'essentiel est assuré par Paris-Charles-de-Gaulle. Ces aéroports assurent 90 % du fret aérien métropolitain. ■

De nouveaux contrats pour améliorer les transports en commun d'Ile-de-France

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) signe de nouveaux contrats pluri-annuels (période 2016 à 2020) avec la RATP et la SNCF pour un engagement de près de 20 milliards d'euros pour l'amélioration des transports.

Ces contrats portent principalement sur un renforcement de la présence humaine sur le réseau avec 490 agents supplémentaires qui seront déployés pour renforcer l'accueil et la sécurité des voyageurs et sur une offre de service au plus près des besoins des voyageurs (ponctualité, information, sécurité, propreté...). Ils permettront également aux entreprises de réaliser 12,3 milliards d'euros d'investissements pour renouveler le matériel roulant et investir dans les gares et les stations.

Contrat Stif - RATP

Ce sont plus de 11 milliards d'euros que le Stif versera à la RATP sur la période du contrat pour réaliser des services de transports pendant les cinq prochaines années. Ils permettront également de poursuivre le programme d'investissement massif engagé dans le matériel roulant (trains, tramways, métros et bus), les gares et les stations.

Contrat Stif - SNCF

Le Stif versera plus de neuf milliards d'euros à la SNCF sur la période du contrat pour réaliser les services de transports pendant les quatre prochaines années et mettre en œuvre les investissements (renouvellement et modernisation du matériel roulant, les gares, présence humaine et qualité de service).

Pour en savoir plus

- Site du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie : www.statistiques.develo-durable.gouv.fr
- Le syndicat des transports en Ile-de-France : www.stif-idf.fr

1 Passagers des aéroports (en %)

	Ile-de-France			France métropolitaine	
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Lignes nationales	16 185 445	0,8	0,2	0,9	1,4
Lignes internationales	79 185 596	3,4	2,7	4,0	3,9
Transit	60 938	-8,3	-7,3	2,5	-11,2
Total	95 431 979	3,0	2,2	3,1	3,1
<i>Dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>16 976 341</i>	<i>9,0</i>	<i>9,1</i>	<i>9,4</i>	<i>10,3</i>
<i>Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)</i>	<i>17,8</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>	<i>///</i>

Note : données brutes.

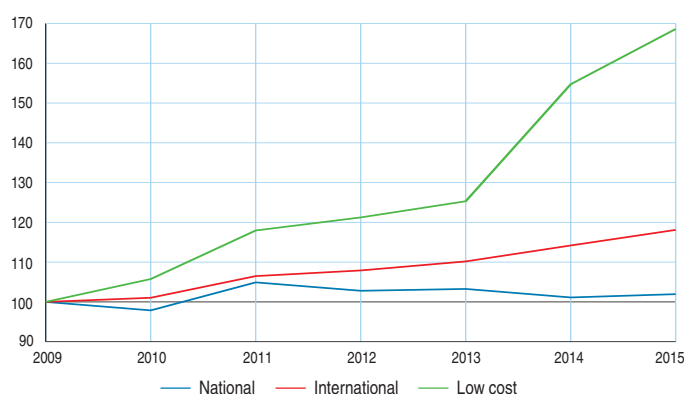
(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Ile-de-France

Indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français

3 Nombre de voyages assurés par la RATP en Ile-de-France

(en millions)

	2014	2015	Évolution 2015/2014 (en %)
RATP, dont :	3 206	3 233	0,8
Métro	1 526	1 520	-0,4
RER	474	469	-1,1
Bus Paris	331	326	-1,5
Bus banlieue	652	662	1,5
Tramways	223	256	12,9

Source : Stif d'après RATP

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Paris	53 488	11,1	10 576	-2,3	270	5,9	65 158	9,4
Seine-et-Marne	39 784	10,6	7 047	-3,2	478	-13,6	47 512	7,9
Yvelines	68 551	8,2	8 864	8,4	517	27,0	78 116	8,3
Essonne	35 954	8,7	6 193	-7,4	558	-3,8	42 854	5,8
Hauts-de-Seine	73 611	6,4	12 586	7,7	580	-12,7	87 413	6,4
Seine-Saint-Denis	33 858	11,9	9 485	5,0	1 151	2,9	44 549	10,1
Val-de-Marne	28 369	9,7	6 610	-6,3	328	-2,7	35 385	6,3
Val-d'Oise	28 267	9,2	5 502	1,5	407	1,0	34 459	7,7
Ile-de-France	361 882	9,1	66 863	1,1	4 289	-0,7	435 446	7,8
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

Données brutes.

(1) Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

5 Transport de marchandises par la route

Ile-de-France	2015 (p)	Évolution annuelle
	(en millions de tonnes-kilomètres)	moyenne 2015/2010 (1) (en %)
Entrées dans la région	8 494	-4,9
Sorties de la région	7 077	-5,5
Intérieur de la région	3 971	3,6

(p) Données provisoires.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

Bilan social

Une hausse plus modérée du nombre de bénéficiaires du RSA et de la CMU-C en Ile-de-France

Fin 2015, 7,5 % de la population francilienne bénéficie du RSA. Le nombre de bénéficiaires de cette prestation progresse de 4,3 % en un an, à un rythme plus lent qu'en 2014. L'augmentation des effectifs est notamment ralentie pour la composante RSA socle. Le nombre de bénéficiaires de la CMU-C décélère également et concerne 7,4 % de la population francilienne en 2015.

Danie Chemineau et Delphine Guérin, CTRAD pour les Caf d'Ile-de-France,
Stéphane Runfola, Fonds CMU

À la fin de l'année 2015, environ 564 800 foyers allocataires franciliens bénéficient de minima sociaux versés par les Caisses d'allocations familiales (Caf), soit une hausse de 4,0 % par rapport à 2014. Le Revenu de solidarité active (RSA) est versé à 429 800 foyers allocataires (*figure 1*) et couvre 890 400 personnes en tenant compte des conjoints et enfants à charge de moins de 25 ans, soit 7,5 % de la population francilienne. Le nombre de bénéficiaires du RSA augmente de manière moins soutenue entre décembre 2014 et décembre 2015 : + 4,3 % contre + 6,1 % un an plus tôt. En grande couronne, la hausse annuelle du nombre de bénéficiaires du RSA est supérieure à celle du niveau régional, en particulier en Essonne (+ 6,9 %) et dans les Yvelines (+ 6,7 %).

Le nombre de bénéficiaires du RSA continue de progresser mais les évolutions diffèrent selon ses composantes

En 2015, la croissance des effectifs du RSA est particulièrement dynamique pour la composante « complément de revenu d'activité » du dispositif (+ 12,0 % contre 9,9 % un an auparavant) (*figure 2*). En revanche, cette composante du RSA est plutôt minoritaire dans ce dispositif : elle concerne un allocataire du RSA sur cinq, soit 93 900 foyers allocataires. Pour l'autre composante « socle », volet « revenu social minimum », les effectifs croissent à un rythme deux fois plus modéré que l'année précédente (+ 2,4 % contre + 5,1 %) : ils s'élèvent à 335 900 foyers allocataires en Ile-de-France fin décembre 2015.

Parmi ces foyers, 285 700 sont allocataires du RSA socle seul. En un an, la hausse de ces foyers a ralenti sensiblement (+ 1,1 % contre + 4,4 % l'an dernier). Le nombre d'allocataires concernés par la composante

« socle et activité » est plus restreint : il atteint 50 200, mais il progresse à un rythme soutenu (+ 9,8 % fin 2015 comme fin 2014).

En Ile-de-France, 648 100 personnes sont couvertes fin décembre 2015 par le RSA socle, soit 5,4 % de la population (*figure 3*). En un an, le nombre de ces bénéficiaires est en augmentation de 3,3 % dans la région. C'est en Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise et dans les Yvelines que les hausses sont les plus élevées (*figure 4*).

Parmi les bénéficiaires du RSA socle, 34 800 perçoivent le RSA socle majoré correspondant au prolongement de l'Allocation parent isolé (API), qui ont la charge d'au moins un enfant né ou à naître et qui se retrouvent en situation d'isolement (*figure 5*).

Ralentissement de l'évolution du nombre de bénéficiaires de la CMU-C en 2015

Fin 2015, 889 100 Franciliens sont bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) (*figure 6*). Leur nombre a augmenté de 4,8 % en un an, à un rythme moins soutenu qu'en 2014 (+ 7,4 %). En revanche, cette progression est supérieure de presque un point par rapport à la France métropolitaine. La décélération fait suite à la fin de la montée en charge due à l'augmentation exceptionnelle du plafond de ressources de la CMU-C de 7,0 % au 1^{er} juillet 2013.

La hausse des effectifs est élevée dans les Yvelines et en Essonne, avec + 11,1 %, ainsi qu'en Seine-et-Marne (+ 10,4 %). À

l'inverse, l'évolution est nettement plus modérée dans les Hauts-de-Seine (+ 2,5 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 1,9 %), voire en léger repli à Paris (- 0,5 %).

En Ile-de-France, 7,4 % de la population bénéficie de la CMU-C, soit une proportion similaire à celle de la métropole. Cette part fluctue dans une fourchette allant de 4,7 % dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine à 14,7 % en Seine-Saint-Denis. Cette dernière est le deuxième département de métropole en termes d'effectifs et le premier pour la densité de bénéficiaires.

La part de Franciliens bénéficiaires de la CMU de base en tant qu'allocataires du RSA socle qui ont fait valoir leurs droits à la CMU-C est de 71,7 %. Ce taux de recours s'est légèrement amélioré en 2015, mais il reste inférieur à la moyenne métropolitaine (79,4 %).

En Ile-de-France, le nombre de bénéficiaires de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) est évalué à 196 300 à fin 2015, soit une progression de 13,7 % en un an, qui suit la tendance nationale en raison notamment de la revalorisation du plafond de ressources dont les effets se mesurent en décalé par rapport à la CMU-C. En cinq ans, le nombre de bénéficiaires de la CMU-C a progressé de 26 % en Ile-de-France et le nombre d'attestations ACS délivrées a plus que doublé (+ 132 %).

Au total, presque 1,1 million de Franciliens bénéficient d'une aide totale ou partielle à l'acquisition d'une complémentaire santé, soit 9,0 % de la population. ■

Pour en savoir plus

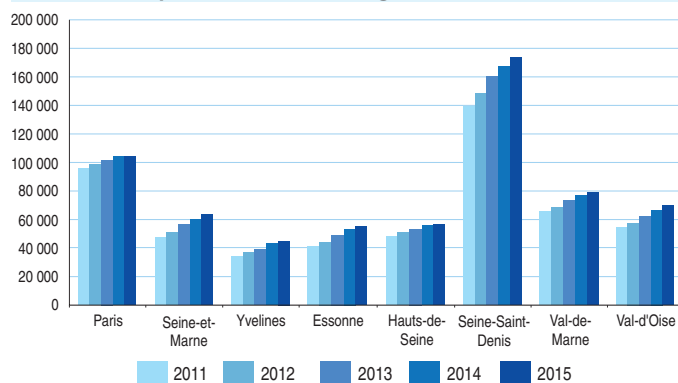
- Site de la Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision pour les Caf d'Ile-de-France (CTRAD) : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques>
- Site du Fonds CMU : <http://www.cmu.fr>

1 Bénéficiaires de minima sociaux versés par les Caf

	Revenu de solidarité active (RSA)		Allocation adulte handicapé (AAH)	
	Allocataires au 31/12/2015	Évolution 2015/2014 (en %)	Allocataires au 31/12/2015	Évolution 2015/2014 (en %)
Paris	83 252	1,1	26 974	1,6
Seine-et-Marne	40 039	6,1	14 876	3,2
Yvelines	31 622	6,7	12 377	2,9
Essonne	35 589	6,9	13 690	2,8
Hauts-de-Seine	41 397	1,4	16 664	1,2
Seine-Saint-Denis	103 298	5,0	23 633	10,9
Val-de-Marne	51 750	4,6	15 536	-0,6
Val-d'Oise	42 880	6,4	11 272	0,0
Ile-de-France	429 827	4,3	135 022	3,1
France métropolitaine	2 285 203	4,5	993 677	2,1

Source : données Systat, Caf d'Ile-de-France, Cnaf

3 Personnes couvertes* par le RSA socle selon le département dans la région Ile-de-France



* Allocataires, conjoints et personnes à charge. Données au 31 décembre.

Source : données Elisa, Caf d'Ile-de-France

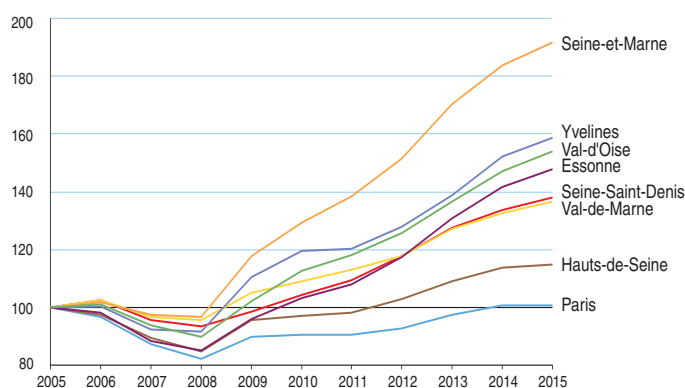
2 Bénéficiaires franciliens du RSA selon ses différentes composantes

	Allocataires au 31 décembre 2015	Évolution 2015/2014 (en %)
Socle	335 918	2,4
Dont Socle seul	285 705	1,1
Dont Socle + activité	50 213	9,8
Activité seul	93 909	12,0
Ensemble RSA	472 166	4,3

Source : Caf d'Ile-de-France

4 Évolution du nombre d'allocataires du RMI/RSA socle non majoré

Indice base 100 en 2005



Données au 31 décembre.

Le RMI est remplacé par l'addition des RSA socle seul non majoré et socle+activité non majoré. Le RSA socle non majoré tient compte des bénéficiaires du RSA jeunes. De 2005 à 2008 : nombre d'allocataires du RMI ; de 2009 à 2015 : nombre d'allocataires du RSA socle non majoré.

Source : Caf d'Ile-de-France

5 Allocataires de l'Allocation parent isolé (API) puis du revenu de solidarité active (RSA) socle majoré

	API			RSA socle majoré						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Paris	4 970	4 479	4 038	4 809	4 563	4 324	4 228	4 161	4 358	4 037
Seine-et-Marne	3 577	3 402	3 257	3 715	3 805	3 739	3 943	4 087	4 279	4 442
Yvelines	2 364	2 124	2 069	2 259	2 172	2 159	2 365	2 421	2 578	2 562
Essonne	3 319	2 958	2 786	2 942	2 930	2 963	3 216	3 362	3 590	3 676
Hauts-de-Seine	3 245	3 009	2 919	3 133	2 923	2 891	2 790	2 842	2 915	2 789
Seine-Saint-Denis	7 683	7 482	7 120	7 947	7 946	8 036	8 447	8 822	8 950	9 029
Val-de-Marne	3 425	3 249	3 254	3 788	3 854	3 850	3 928	4 049	4 066	4 007
Val-d'Oise	3 709	3 290	3 122	3 479	3 568	3 558	3 833	4 110	4 152	4 251
Ile-de-France	32 292	29 993	28 565	32 072	31 761	31 520	32 750	33 854	34 888	34 793
France métropolitaine	191 050	177 108	171 938	193 715	190 557	186 962	194 058	201 109	205 378	206 000

Données au 31 décembre.

L'API est remplacée par l'addition des RSA socle seul majoré et socle+activité majoré. Le volet "activité seule" n'est pas pris en compte dans ce tableau pour éviter la rupture de série.

Source : Caf d'Ile-de-France, Cnaf

6 Nombre et évolution des bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS en Ile-de-France

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France
Bénéficiaires de la CMU-C au 31/12/2015	145 980	83 808	67 508	81 970	76 158	227 790	103 654	102 210	889 078
Évolution 2015/2014 (en %)	-0,5	10,4	11,1	11,1	2,5	1,9	5,5	7,1	4,8
CMU-C / Population (en %)	6,4	6,1	4,7	6,5	4,7	14,7	7,7	8,5	7,4
Part des bénéficiaires de la CMU de base au titre du RSA socle au 30/06/2015 (en %)	64,3	74,2	69,1	74,2	68,2	74,5	75,2	75,4	71,7
Bénéficiaires de l'ACS	32 994	18 555	12 129	21 886	21 960	42 361	24 449	21 983	196 316

Source : Fonds CMU-C

Définitions

Aide Complémentaire Santé (ACS)

L'Aide Complémentaire Santé (ACS) est une aide financière au paiement d'un contrat de complémentaire santé. Elle s'adresse aux personnes dont les ressources dépassent de 35 % au plus le plafond d'attribution de la CMU-C.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Auto-entrepreneur

Le régime de « l'auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi étaient regroupés en fonction du type d'emploi recherché et non pas en fonction du type d'emploi occupé.

La catégorie 1 enregistrerait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein.

La catégorie 2 enregistrerait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel.

La catégorie 3 enregistrerait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation).

La catégorie 4 enregistrerait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité).

La catégorie 5 enregistrerait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

De 1995 à fin 2008, les personnes ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent étaient exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8. Il existait alors huit catégories.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômage

Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du ministère du Travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi, et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Chômeur (BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;

- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

Couverture Maladie Universelle de base (CMU de base)

La Couverture Maladie Universelle de base (CMU de base) ouvre les droits à l'assurance maladie aux personnes qui ne peuvent être couvertes par aucun autre régime. L'affiliation est gratuite et sans versement de cotisations sauf si le revenu fiscal de référence du foyer dépasse 9 601 euros. Les bénéficiaires de la CMU de base au titre du RSA socle peuvent bénéficier de la CMU-C sans étude des ressources.

Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)

La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) est une complémentaire santé qui permet la prise en charge gratuite, avec dispense d'avance des frais, du ticket modérateur, du forfait journalier hospitalier et de certains dépassements, notamment pour les prothèses dentaires et l'optique. La CMU-C est attribuée sous condition de ressources. Depuis le 1^{er} juillet 2014, le plafond est fixé à 720 € par mois pour une personne seule, en métropole. Les bénéficiaires du RSA socle qui en font la demande se voient attribuer la CMU-C sans étude de leurs ressources.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation. Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Il s'agit du rapport du nombre de nuitées par le nombre d'arrivées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Ippapa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens achetés et utilisés pour l'exploitation. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi du régime micro-social, d'un régime micro-fiscal, d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises et d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nuitée

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité. C'est une prestation dégressive co-financée par le département et l'État.

Il est attribué à un foyer remplissant certaines conditions et dont les revenus sont inférieurs à un plafond qui dépend de sa configuration familiale et de sa situation vis-à-vis du marché du travail. Au 1^{er} septembre 2014, le montant forfaitaire du RSA a été fixé à 509 euros pour une personne seule.

Les allocataires du RSA socle seul n'ont généralement pas de revenus d'activité. Les allocataires du RSA socle et activité ont des revenus d'activité faibles inférieurs au montant forfaitaire. Les allocataires du RSA activité seul ont des revenus d'activité modestes et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Touriste

Le visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé.

Coordination	Séverine Kolodziej
Directrice de la publication	Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef	Christèle Rannou-Heim
PAO	Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

© Insee 2016

Insee - Direction régionale d'Ile-de-France
1, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Tél : 01 30 96 90 00

Insee Conjoncture

Ile-de-France

Bilan économique 2015 L'activité économique francilienne s'améliore en 2015

En 2015, dans le mouvement européen, l'économie française continue d'accélérer. La croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume est estimée à + 1,3 % contre + 0,6 % en 2014. La consommation et le pouvoir d'achat des ménages sont en augmentation, l'emploi progresse et le taux de chômage baisse de 0,1 point en 2015 en France métropolitaine.

En Ile-de-France, l'activité économique s'améliore en 2015. En un an l'emploi a crû de 0,8 % et le taux de chômage a diminué au quatrième trimestre de 0,2 point pour s'établir à 8,8 % de la population active. Les créations d'entreprises ont augmenté de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Les autorisations de construction de logements sont en hausse de 12,4 % et le nombre de logements dont la construction a commencé a augmenté de 20,5 % par rapport à 2014. En termes de nuitées, l'activité hôtelière en Ile-de-France a légèrement diminué en 2015 (- 0,6 %) en raison des attentats de novembre.

Conjoncture n° 10
mai 2016

ISSN 2416-8637

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

© Insee 2016